



UFR DSPPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

PREMIERE ANNEE DE LICENCE DE DROIT



PRESENTATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Doyen UFR DSPS

Anne FAUCHON

Responsables de formation

Valérie DEPADT

Claire SEJEAN

Référente du pôle licence

Nathalie LAMBOURDIERE

Gestionnaire pédagogique

Groupe A - LAS

Gestionnaire pédagogique

Groupe B - Double Licence

Athalie CENILLE

Secrétariat Pédagogique

l1droit.dsps@univ-paris13.fr

LANGAGE UNIVERSITAIRE

COURS
MAGISTRAL



UNITE
D'ENSEIGNEMENT

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE

MODALITÉS DU
CONTRÔLE DES
CONNAISSANCES
ET DES
COMPÉTENCES

EUROPEAN CREDIT
TRANSFER SYSTEM

TRAVAUX
DIRIGÉS



ENT

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

- **L'ENT** est une interface qui est l'équivalent de « PRONOTE » pour le lycée.
- Il permet au secrétariat de communiquer des informations pédagogiques sur l'emploi du temps, les changements de salle, l'absence des enseignants
- Pour toute communication avec le secrétariat vous devez utiliser votre adresse mail étudiant : prenom.nom@edu.univ-paris13.fr

<https://cas.univ-paris13.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fent.univ-paris13.fr>

ENT = PRONOTE

ENT

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

NUMERO ETUDIANT
(121,122, 123,124....)

Ouvrir une session

Identifiant

Mot de passe

mot de passe oublié / obtenir mes identifiants

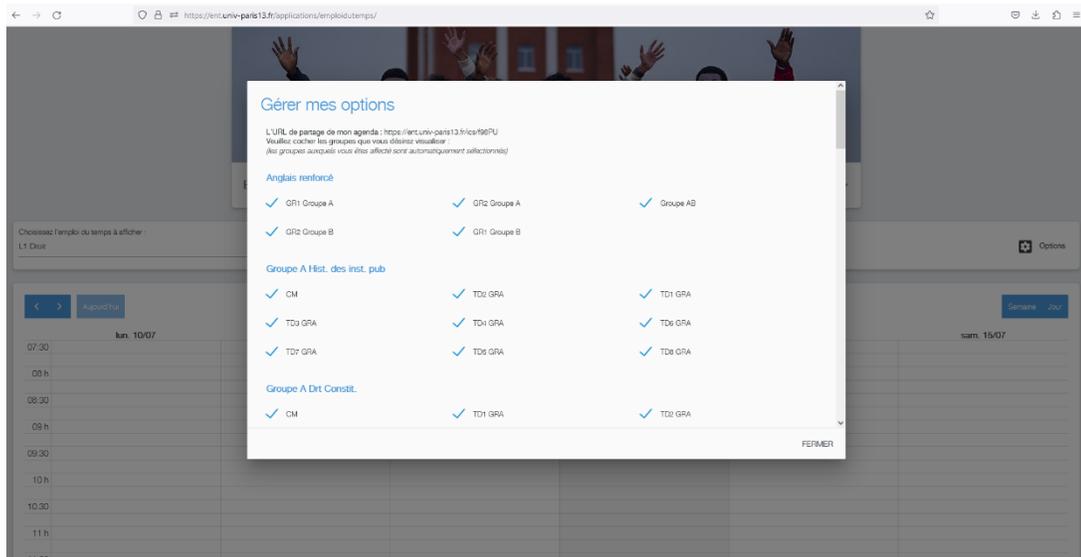
> ME CONNECTER

NUMERO INE (LETTRE EN
MAJUSCULES pour la 1^{ere}
connexion)

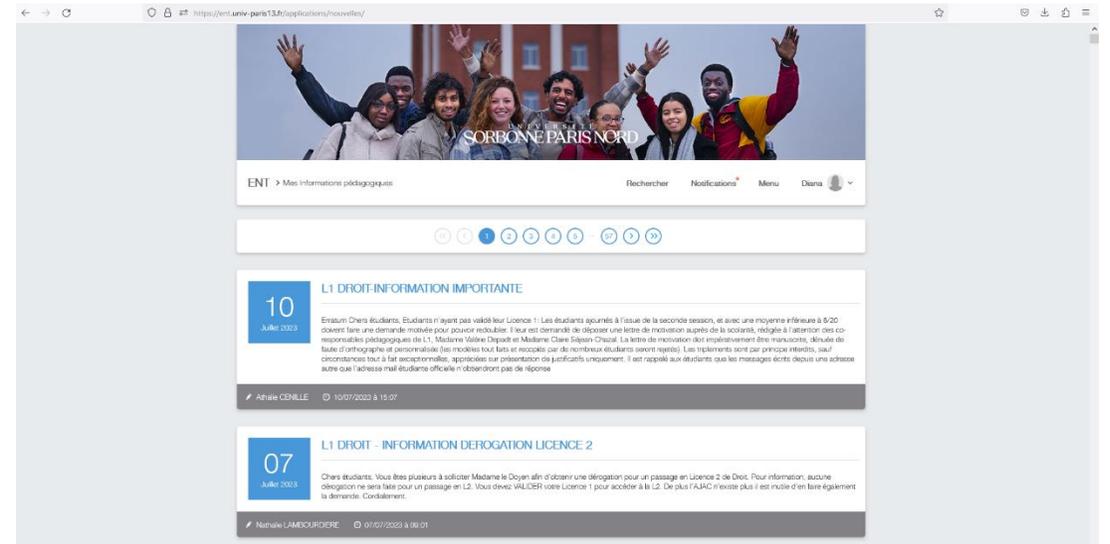
The image shows a dark blue login interface for Sorbonne Paris Nord. At the top right is the university logo. Below it, the text 'NUMERO ETUDIANT (121,122, 123,124....)' is written in yellow. Underneath is the text 'Ouvrir une session'. There are two input fields: the first is labeled 'Identifiant' and the second is labeled 'Mot de passe'. A link below the password field reads 'mot de passe oublié / obtenir mes identifiants'. A button labeled '> ME CONNECTER' is positioned below the fields. At the bottom, the text 'NUMERO INE (LETTRE EN MAJUSCULES pour la 1^{ere} connexion)' is written in yellow. Blue arrows point from the yellow text to the corresponding input fields.

ENT

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL



Vous permet de sélectionner vos groupes de TD en fonction de votre groupe (A ou B)



Vous permet de visualiser les informations communiquées par le secrétariat, les enseignants et les autres services



SUPPORTS POUR UNE BONNE ANNEE UNIVERSITAIRE



CALENDRIER
UNIVERSITAIRE



CONTRAT
PEDAGOGIQUE



MAQUETTE DE
LA FORMATION



LES
MCCC



LES SUPPORTS

Le calendrier universitaire :

Il vous permet de visualiser les étapes importantes de l'année universitaire.

- *Début des Cours Magistraux (CM)*
- *Début des Travaux dirigés (TD)*
- *Les périodes d'examens*
- *Dates du jury*
- *Vacances*

La maquette de la formation :

La maquette de formation regroupe les enseignements qui vous seront dispensés.

Le contrat pédagogique : **à retourner au plus tard le jeudi 12 septembre 2024**

L'inscription pédagogique est **obligatoire**. Elle a lieu après votre inscription ou réinscription administrative. Cela vous permet de **constituer votre emploi du temps et de vous inscrire aux enseignements (UE) laissés à votre choix (Options)**

Les MCCC :

Les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences correspondent au « règlement » qui régit votre cycle licence.

Septembre 2024		Octobre 2024		Novembre 2024		Décembre 2024		Janvier 2025		Février 2025		Mars 2025		Avril 2025		Mai 2025		Juin 2025		Juillet 2025			
Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine
1 D		1 M		1 V	Toussaint	1 D		1 M	Jour de l'An	1 S		1 S	Vacances	1 M		1 J	F. du travail	1 D		1 M			
2 L		2 M	CM 4 TD 2	2 S		2 L		2 J	Vacances	2 D		2 D		2 M	CM 11 TD 9	2 V	Examens matières avec TD	2 L	Révisions	2 M	Vacances		
3 M	Vacances	3 J		3 D		3 M		3 V		3 L	JURY	3 L		3 J		3 S		3 M		3 J			
4 M		4 V		4 L		4 M	TD 10	4 S		4 M	JURY	4 M		4 V		4 D		4 M		4 V			
5 J	Pré- rentrée	5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	CM 4 TD 2	5 M	CM 7 TD 5	5 S		5 L		5 J	JURY	5 S			
6 V		6 D		6 M	CM 8 TD 6	6 V		6 L	Examens Matières sans TD	6 J		6 J		6 D		6 M	Révisions	6 V	JURY	6 D			
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 V		7 L		7 M		7 S		7 L			
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 S		8 M		8 J	V.1945	8 D		8 M	Vacances		
9 L		9 M	CM 5 TD 3	9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 M	TD 10	9 V		9 L	Pentecôte	9 M			
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J		10 S	Révisions	10 M		10 J	JURY		
11 M	CM 1	11 V		11 L	Armistice	11 M	Révisions	11 S		11 M	CM 5 TD 3	11 M	CM 8 TD 6	11 V		11 D		11 M		11 V	JURY		
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 M		12 S		12 L		12 J	Révisions	12 S			
13 V		13 D		13 M	CM 9 TD 7	13 V		13 L		13 J		13 J		13 D		13 M	Examens matières sans TD	13 V		13 D			
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M	CM 1	14 V		14 V		14 L		14 M		14 S		14 L	F.Nationale		
15 D		15 M	CM 6 TD 4	15 V		15 D		15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M			
16 L		16 M		16 S		16 L	Examens Matières avec TD	16 J		16 D		16 D		16 M	Vacances	16 V		16 L	Examens Seconde Session	16 M	Vacances		
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M		17 J			
18 M	CM 2	18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V			
19 J		19 S		19 M	CM 10 TD 8	19 J		19 D		19 M	CM 6 TD 4	19 M	CM 9 TD 7	19 S		19 L		19 J		19 S			
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L	CM 2	20 J		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D			
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 V		21 L	Pâques	21 M	Révisions	21 S		21 L			
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M			
23 L		23 M	Vacances	23 S		23 L		23 J		23 D		23 D		23 M		23 J		23 L		23 M	Vacances		
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M	Examens Seconde Session	24 J			
25 M	CM 3 TD 1	25 V		25 L		25 M	Noël	25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V			
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	Vacances	26 M	CM 10 TD 8	26 S		26 L		26 J		26 S			
27 V		27 D		27 M	CM 11 TD 9	27 V	Vacances	27 L		27 J		27 J		27 D		27 M	Révisions	27 V		27 D			
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 V		28 L		28 M		28 S		28 L			
29 D		29 M	CM 7 TD 5	29 V		29 D		29 M	CM 3 TD 1	29 M		29 S		29 M	Examens matières avec TD	29 J	Ascencion	29 D		29 M	Vacances		
30 L		30 M		30 S		30 L	Vacances	30 J		30 M		30 D		30 M		30 V	Révisions	30 L		30 M			
		31 J				31 M		31 V				31 L				31 S				31 J			

Pré- rentrée Licence 1 / Master 1

Période de cours

Période de révisions

Période d'examens

Jury

Session 2

Période de vacances

Dimanche et jour férié

MAQUETTE DE LA FORMATION

SEMESTRE 1 – 30 ECTS

	COEFF.	ECTS
UE Majeure 1		18
3 matières obligatoires		
Droit constitutionnel 1 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 1 (15 h TD)		
Introduction au droit privé (33 h CM)	5	6
Introduction au droit privé (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (33 h CM)	5	6
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (15 h TD)		
UE Mineure 1		6
2 matières obligatoires		
INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES (33 H CM)	3	3
HISTOIRE DU DROIT DE LA FAMILLE (33 H CM)	3	3
UE Transversale 1		6
1 MATIERE A OPTION PARMIS LES 3 SUIVANTES :		
GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS (33 H CM)	1	3
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE (33 H CM) (<i>MUTUALISE S1 L1 Sc.Po</i>)	1	3
ANGLAIS RENFORCE (15 TD)	1	3
2 MATIERES OBLIGATOIRES :		
ANGLAIS (15 H TD)	1	2
EXPRESSION ECRITE (15 H TD)	1	1

SEMESTRE 2 – 30 ECTS

	COEFF.	ECTS
UE Majeure 2		15 OU 18
3 matières obligatoires		
Droit constitutionnel 2 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 2 (15 h TD)		
Droit de la famille (33 h CM)	5	6
Droit de la famille (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (33 h CM)	5	3
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (15 h TD) optionnel *		3
UE Mineure 2		6 OU 9
2 matières obligatoires		
RELATIONS INTERNATIONALES (33 H CM) (<i>MUTUALISE S4 L2 Sc.Po</i>)	3	3
Relations internationales (15 h TD) optionnel *		3
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES (33 H CM)	3	3
UE Transversale 2		6
1 MATIERE A OPTION PARMIS LES 2 SUIVANTES :		
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE 2 (33 H CM) (<i>MUTUALISE S2 L1 Sc.Po</i>)	1	3
ANGLAIS RENFORCE (15 H TD)	1	3
2 MATIERES OBLIGATOIRES :		
ANGLAIS (15 H TD)	1	2
EXPRESSION ECRITE (15 H TD)	1	1
UE libre, non obligatoire		ECTS
Points bonus éventuels : engagement étudiant		2

* L'étudiant doit choisir, soit le TD Histoire des institutions publiques, soit le TD Relations internationales



UFR DSPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

PREMIER SEMESTRE

UE MAJEURE (COURS CM + TD OBLIGATOIRE)

- DROIT CONSTITUTIONNEL
- HISTOIRES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES
- INTRODUCTION AU DROIT PRIVE

UE MINEURE (CM UNIQUEMENT)

- HISTOIRES DU DROIT DE LA FAMILLE
- INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLE



CES MATIÈRES SONT
RATTRAPABLES

PROJET VOLTAIRE

POUR VOUS CONNECTER AU PROJET VOLTAIRE ,
VOUS DEVEZ UTILISER
VOTRE ADRESSE ÉTUDIANTE.
LE MOT DE PASSE
VOUS SERA TRANSMIS
ULTÉRIEUREMENT.

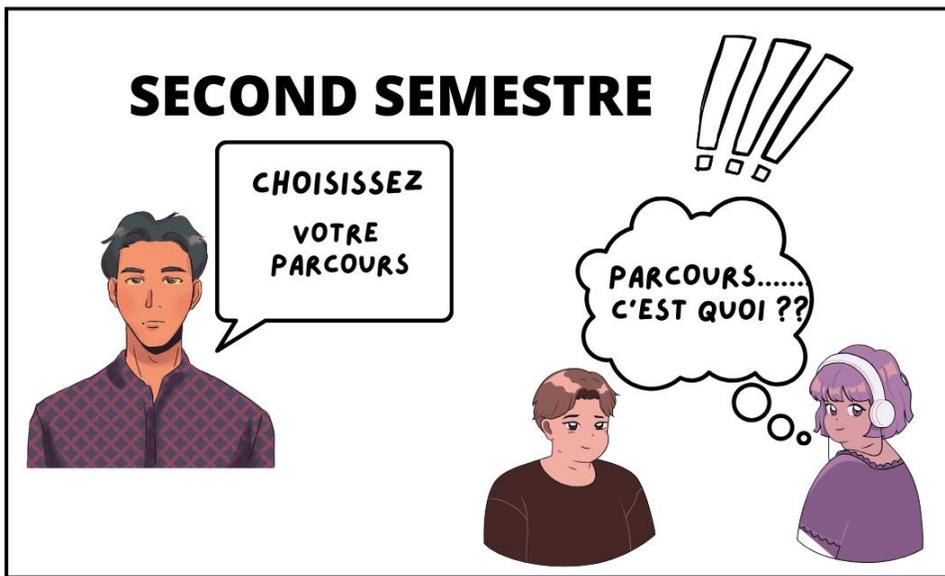


MATIERE AU CHOIX



VOUS DEVEZ CHOISIR
UNE DES TROIS PROPOSEES:

- GRANDS PROBLÈMES ÉCONOMIQUES (CM)
- INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE 1 (CM)
- ANGLAIS RENFORCE (TD)



**PARCOURS
RI**

RELATIONS
INTERNATIONALES
CM + TD
=
HIP en CM

Coefficient 3

Non rattrapable en
Session 2

**PARCOURS
HIP**

HISTOIRES DES
INSTITUTIONS
PUBLIQUES
CM + TD
=
RI en CM

Coefficient 5

Non rattrapable en
Session 2



Lorsque vous faites le choix du PARCOURS RI,
Relations Internationales
reste toujours une matière faisant partie
de l'UE MINEURE, **Coef 3**

Lorsque vous faites le choix du PARCOURS HIP,
HISTOIRE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES
reste toujours une matière faisant partie
de l'UE MAJEURE, **Coef 5**



LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

- **Son rôle**

Le **contrat pédagogique** est établi entre chaque étudiant et l'Université, représentée par le responsable de formation.

Il **engage les deux parties** sur le **contenu** pédagogique qui sera **effectivement suivi** par l'étudiant au semestre en cours.

- **Engagement**

Chaque contrat est **signé** par l'étudiant **en début de semestre**. Il peut et doit être modifié à tout moment lors d'un changement de situation de l'étudiant, ou en cas de force majeure. Pour cela, l'étudiant doit se signaler auprès du secrétariat et des responsables de formation.

- **Démarches pour un aménagement**

Le type d'**aménagement** (étalement des études, dispense de contrôle continu ou d'assiduité...) est **déterminé après concertation et justification** du statut particulier auprès du responsable de formation. **Il faut se signaler à son attention** dès que le semestre commence (**avant fin septembre ou fin janvier**) ou dans les 2 semaines après un changement de situation. **Toute demande tardive sera rejetée.**

LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

QUI EST CONCERNE ?

Les étudiants primos :

Il permet d'indiquer, entre autres, les UE (Unités d'Enseignement) que l'étudiant a choisies de suivre.

Les étudiants redoublants :

Il permet d'indiquer, entre autres, les UE (Unités d'Enseignement) que l'étudiant a validées ou non l'année précédente.

LE CONTRAT PEDAGOGIQUE SALARIE

QUI EST CONCERNE ?

Les étudiants ayant une activité salariale *.

Il permet d'indiquer, entre autres, les UE (Unités d'Enseignement) que l'étudiant a choisies de suivre en fonction de son activité.

ex : Choix des groupes de TD en priorité

Documents à communiquer au secrétariat

- ***Contrat de travail de au moins 15 heures**
- **Planning**
- **3 derniers bulletin de salaires**

LE CONTRAT PEDAGOGIQUE AMENAGEMENTS PARTICULIERS

QUI EST CONCERNE ?

Les étudiants justifiant d'une situation particulière :

**Santé ou handicap,
Sportif de haut niveau,
Membre du bureau d'une association**

Documents à communiquer au secrétariat

- **Plan PAEH (délivré par la médecine préventive)**
- **Planning**
- **Justificatifs médicaux**

CONTRAT PEDAGOGIQUE

LICENCE MENTION DROIT 1^{re} ANNÉE
Année Universitaire : 2023-2024

CONTRAT PEDAGOGIQUE

À remettre impérativement par courriel à l'adresse ci-dessous
fiches.l1droit.dps@univ-paris13.fr
Dernier délai : Jeudi 14 septembre 2023

N° carte étudiant(e) (N°123...) :

NOM de famille (en lettres capitales) : Prénom :

Tél portable : Courriel :

Adresse :

Code postal : Ville :

Redoublant(e) : oui non Boursier (boursière) : oui non Salarié(e) : oui non

CHOIX DES OPTIONS

(Pour toute rubrique non renseignée l'administration se réserve le droit de vous inscrire d'office dans les matières optionnelles)

PREMIER SEMESTRE	SECOND SEMESTRE
UNITE D'ENSEIGNEMENT MAJEURE ET MINEURE	
	Choisissez un TD sur les deux proposés :
	Histoire de institutions publiques (Période contemporaines) : Coef 5 <input type="checkbox"/>
	Relations internationales : Coef 3 <input type="checkbox"/>
UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE	
Choisissez une matière sur les trois proposées :	Choisissez une matière sur les deux proposées :
Grands problèmes économiques contemporains (CM) <input type="checkbox"/>	Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>
Anglais renforcé ¹ (TD) <input type="checkbox"/>	Anglais renforcé ² (TD) <input type="checkbox"/>
Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>	

¹ Le nombre de places étant limité dans cette matière, merci de numéroté un 2^{ème} choix

² Le nombre de places étant limité dans cette matière, vous serez automatiquement inscrit en « Introduction à la science politique » si nécessaire

Date et Signature de l'étudiant(e)
 J'atteste avoir pris connaissance de ce présent contrat, des MCCC et de la Maquette de formation

FEUILLE À CONSERVER PAR L'ÉTUDIANT.E

NOM : PRÉNOM :

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'inscription dans les groupes de TD (travaux dirigés) s'effectue par Internet. La date de l'ouverture du serveur et le lien vous seront précisé sur votre ENT. Une fois les groupes constitués aucun changement ne sera autorisé.

Les convocations aux examens ne sont pas envoyées : Les dates des épreuves sont communiquées par voie d'affichage et sur votre ENT.

Il est rappelé qu'il est strictement prohibé tout plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toute forme de support, y compris l'internet quelle que soit la nature du travail rendu (fiche de lecture, dossier, rapport, mémoire, etc.).

Rappel : après les jurys et la publication des résultats, vous pouvez demander les relevés de notes auprès du secrétariat pédagogique. Veuillez conserver précieusement l'exemplaire qui vous sera remis car aucun duplicata ne sera délivré. Il vous est donc recommandé de faire des photocopies et de les conserver dans des lieux séparés.

CHOIX DES OPTIONS

PREMIER SEMESTRE	SECOND SEMESTRE
UNITE D'ENSEIGNEMENT MAJEURE ET MINEURE	
	Choisissez un TD sur les deux proposés :
	Histoire de institutions publiques (Période contemporaines) : Coef 5 <input type="checkbox"/>
	Relations internationales : Coef 3 <input type="checkbox"/>
UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE	
Choisissez une matière sur les trois proposées :	Choisissez une matière sur les deux proposées :
Grands problèmes économiques contemporains (CM) <input type="checkbox"/>	Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>
Anglais renforcé ¹ (TD) <input type="checkbox"/>	Anglais renforcé ² (TD) <input type="checkbox"/>
Introduction à la science politique (CM) <input type="checkbox"/>	

¹ Le nombre de places étant limité dans cette matière, merci de numéroté un 2^{ème} choix

² Le nombre de places étant limité dans cette matière, vous serez automatiquement inscrit en « Introduction à la science politique » si nécessaire

Date et Signature de l'étudiant(e)
 J'atteste avoir pris connaissance de ce présent contrat, des MCCC et de la Maquette de formation

MODALITES DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

JE SUIS REDOUBLANT

- JE CONSERVE LES NOTES SUPÉRIEURES OU ÉGALES A 10/20 A LA MATIÈRE
- JE DOIS SIGNER MON CONTRAT D'ÉTUDE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT
- **JE DOIS CONSERVER LE PARCOURS CHOISI LORS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE SI J'AI DES MATIÈRES VALIDÉES.**

JE SUIS ÉTUDIANT ET JE TRAVAILLE*

- JE FOURNIS MON CONTRAT DE TRAVAIL ET UN BULLETIN DE SALAIRE AU SECRÉTARIAT LE PLUS TÔT POSSIBLE
- J'AI LA POSSIBILITÉ DE M'INSCRIRE EN PRIORITÉ AU GROUPE DE TD
- JE RESTE AVANT TOUT ÉTUDIANT ET NON UN SALARIÉ ÉTUDIANT

*VOIR CONDITIONS

JE SUIS ABSENT COMMENT JE DOIT JUSTIFIER ?

- JE JUSTIFIE MON ABSENCE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS
- DEUX ABSENCES AU TD SONT TOLÉRÉES SI JUSTIFIÉES
- LA 3ÈME ABSENCE = 0/20 A LA MOYENNE TD MÊME SI JUSTIFIÉE

CONTRÔLE CONTINU

LES COURS CM+ TD
LA PRÉSENCE AUX SÉANCES DE TD EST
OBLIGATOIRE
TOUTE ABSENCE A UNE ÉVALUATION AU TD
COMME AU CM ENTRAÎNE UN 0/20.

CONTRÔLE TERMINAL

LES COURS A CM UNIQUEMENT
TOUTE ABSENCE A
UNE ÉVALUATION
AU CM ENTRAÎNE UN 0/20.

VALIDATION / COMPENSATION

- IL VOUS FAUT OBTENIR 10/20 MINIMUM A L'ANNÉE POUR PASSER EN 2ÈME ANNÉE
- LES SEMESTRES SE COMPENSENT ENTRE EUX, LES UE SE COMPENSENT ÉGALEMENT.

PLAGIAT

TOUT PLAGIAT (FRAUDE) A UN EXAMEN OU UN TRAVAIL DANS LE CADRE DU CONTÔLE CONTINU EST PASSIBLE DE LA SECTION DISCIPLINAIRE.

RATTRAPAGE

SEULES LES MATIÈRES SANS TD SONT RATTRAPABLES (SESSION 2).
L'ABSENCE AUX RATTRAPAGES ENTRAÎNE LA DÉFAILLANCE.



JE SUIS ÉTUDIANT EN FILIÈRE

LAS

- LE REDOUBLEMENT N'EST PAS POSSIBLE EN OPTION SANTÉ MAIS EN L1 DROIT
- VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'INTÉGRER LA L1 DROIT EN CANDIDATANT AVEC UNE LETTRE DE MOTIVATION



UFR DSPPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

PREMIERE ANNEE DE LICENCE DE DROIT – OPTION SANTE

LAS



LAS - MAQUETTE DE LA FORMATION

SEMESTRE 1 – 30 ECTS

	COEF.	ECTS
UE Majeure 1		18
3 matières obligatoires		
Droit constitutionnel 1 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 1 (15 h TD)		
Introduction au droit privé (33 h CM)	5	6
Introduction au droit privé (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (33 h CM)	5	6
Histoire des institutions publiques (construction de l'État moderne) (15 h TD)		
UE Mineure 1 Médecine		
UE Transversale 1		
		6
1 MATIERE A OPTION PARMIS LES 3 SUIVANTES :		
GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS (33 H CM)	1	3
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE (33 H CM) (<i>MUTUALISE S1 L1 Sc.Po</i>)	1	3
ANGLAIS RENFORCE (15 TD)	1	3
2 MATIERES OBLIGATOIRES :		
ANGLAIS (15 H TD)	1	2
EXPRESSION ECRITE (15 H TD)	1	1

SEMESTRE 2 – 30 ECTS

	COEF.	ECTS
UE Majeure 2		15 ou 18
3 matières obligatoires		
Droit constitutionnel 2 (33 h CM)	5	6
Droit constitutionnel 2 (15 h TD)		
Droit de la famille (33 h CM)	5	6
Droit de la famille (15 h TD)		
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (33 h CM)	5	3
Histoire des institutions publiques (période contemporaine) (15 h TD)		3
UE Mineure 2 Médecine		
UE Transversale 2		
		6
1 MATIERE A OPTION PARMIS LES 2 SUIVANTES :		
INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE 2 (33 H CM) (<i>MUTUALISE S2 L1 Sc.Po</i>)	1	3
ANGLAIS RENFORCE (15 H TD)	1	3
2 MATIERES OBLIGATOIRES :		
ANGLAIS (15 H TD)	1	2
EXPRESSION ECRITE (15 H TD)	1	1
UE libre, non obligatoire		ECTS
Points bonus éventuels : engagement étudiant		2

Bureau H 205

HORAIRES DU SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Mme Athalie CENILLE

01 49 40 20 12

L1 DROIT - Double Licence	l1.droit.dspps@univ-paris13.fr	
Lundi	9h00-12h00	13h30-16h00
Mardi	9h00-12h00	13h30-16h00
Mercredi	9h00-12h00	FERMÉ
Jeudi	9h00-12h00	13h30-16h00
Vendredi	9h00-12h00	13h30-16h00